

NOTES SUR L'ISTHME DE SUEZ

PAR

M. JEAN CIÉDAT

[EXTRAIT DU BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE, T. XVI.]



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

—
1919

Bibliothèque Maison de l'Orient



143597

pas à l.R
à la B.U.

A mon cher maître
Monsieur Ed. Potier

Hommage de profond respect

[EXTRAIT DU BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE, T. XVI.]

NOTES SUR L'ISTHME DE SUEZ

PAR

M. JEAN CLÉDAT.

En 1911, la Compagnie du Canal de Suez, sur les conseils de M. le marquis de Vogüé, de passage à Ismailiah, admettait la confection d'une carte archéologique et d'une carte géologique de l'isthme, ou plutôt du territoire désertique appelé syro-égyptien; c'est la région qui formait, dans l'antiquité, le nome Arabique. J'avais, pour ma part, la partie archéologique. L'étude géologique fut confiée à M. Couyat-Barthoux, ancien membre de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire. La première partie de la carte géologique, celle qui touche à l'isthme, est publiée; elle a été précédée d'une communication, souvent inexacte, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres⁽¹⁾.

Je m'occupai, au début de mes recherches, de la région méridionale de l'isthme (voir la planche). Après avoir parcouru d'une traite le territoire entre Ismailiah et la montagne de Genefeh, je campai d'abord à Qabret, puis sur divers points, en allant vers le sud, autour desquels je voulais opérer.

I. — LA STÈLE PERSE DE QABRET.

A Qabret je procédai à l'enlèvement des débris de la stèle bilingue, égypto-perse, de Darius. Ces précieux morceaux sont aujourd'hui conservés à Ismailiah; quelques-uns, les plus gros, ont été assemblés, et je pense pouvoir, lorsque les temps le permettront, rétablir en grande partie ce texte important et si mutilé; lorsque le travail de restauration sera achevé, j'en donnerai une

⁽¹⁾ *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1913, p. 454. Dans sa carte, M. Couyat place la « route des pèlerins » beaucoup trop au nord. On ne comprend pas cette erreur. La route passe exactement auprès de la stèle perse, au lieu dit « la

Plaine ». La route romaine à l'occident, parallèle au canal maritime, me paraît improbable; celle dont la direction est nord-ouest—sud-est joignait certainement le tronçon de la route visible à l'est du canal, comme le marque ma carte.

nouvelle édition. Cet assemblage ne se fera pas sans difficultés. Des fragments publiés, un certain nombre ont disparu. Tous ceux donnés par Ménant, appartenant à la liste des satrapies, n'y sont plus. En revanche, j'ai eu le plaisir de retrouver la satrapie d'Égypte, , et celle de la « Terre de Tamahou »   ou Libye, toutes deux enfermées dans un cartouche crénelé.

La stèle, en granit rose, reposait primitivement sur un bloc de grès siliceux, posé lui-même sur trois blocs énormes de calcaire blanc, d'inégales dimensions.

La destruction du monument est ancienne; elle eut lieu probablement au temps du Bas-Empire romain (des fragments de poteries, de petites lampes vernissées de couleur bleu-vert, quelques monnaies frustes trouvés dans les déblais, indiquent cette époque). Elle est due probablement aux chercheurs de trésors. Ceux-ci commencèrent par creuser autour du monument un trou de 10 mètres environ de diamètre. Ce premier travail amena la découverte de la première assise, cachée sous terre. Devant cet obstacle, certainement imprévu, ils décidèrent de briser la stèle, puis le bloc siliceux;

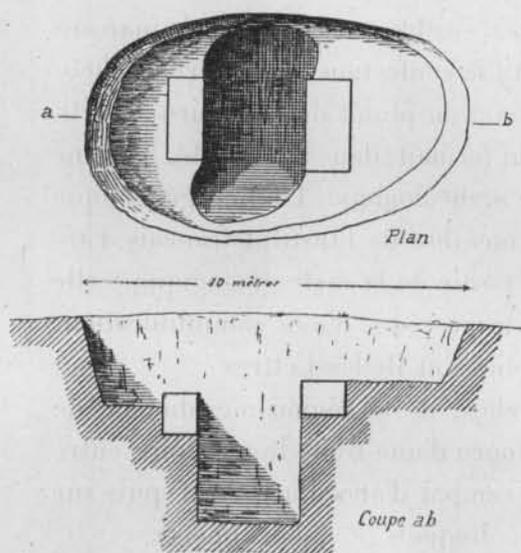


Fig. 1.

ensuite ils enlevèrent, après l'avoir coupée en deux morceaux, la pierre centrale de la première assise. Les spoliateurs encore cette fois ne trouvèrent devant eux qu'un sol uni et vierge. Malgré ce nouvel échec, ils poursuivirent leur travail. Ils pratiquèrent un trou de 2 m. 65 cent. \times 4 m. 50 cent. d'ouverture; ce n'est qu'à 3 mètres de profondeur qu'ils abandonnèrent les lieux (fig. 1). C'est dans cette fosse que j'ai trouvé, avec quelques-uns des objets qui m'ont servi à dater la spoliation, le plus grand nombre de morceaux de la stèle jetés pêle-mêle avec les déblais. Cette dernière opération, ainsi que j'ai pu le constater, a été faite par les spoliateurs eux-mêmes. Le travail fut long et pénible; un séjour prolongé sur les lieux a été nécessaire. Un foyer, peut-être un four pour la cuisson des aliments, fut établi avec des débris de la

stèle. Ces fragments se reconnaissent au noir de fumée qui les recouvre, et à de fortes brûlures indiquant un usage long et fréquent. Le four était construit sur un sol en plâtre, au pied de la stèle, face sud. Dans les matières brûlées j'ai recueilli trois petites lampes romaines, du type à entonnoir, d'un très joli modèle et d'un joli galbe. A l'ouest on a trouvé, mêlés au sable, quelques fragments d'os humains.

La stèle s'élevait face au lac, sur un petit tertre, d'où elle pouvait s'apercevoir de très loin⁽¹⁾. Elle était proche des lacs Amers, à 3 kilomètres au sud de la station du canal, Qabret. Le terrain sur lequel elle s'élevait était très dur, compact et couvert de cailloux. La couche supérieure, un mètre d'épaisseur, était un aggloméré de sables et de cailloux. Une seconde couche, que les spoliateurs avaient commencé à percer, était une terre argileuse, passant de la couleur jaune au rouge clair.

II. — FORTERESSE BYZANTINE DE QABRET.

Près de là, au nord-ouest, à 1500 mètres à peine de distance, on voit les ruines d'un petit poste fortifié, probablement d'époque byzantine (fig. 2). Il a été déjà signalé par Linant de Bellefonds dans sa carte et décrit brièvement dans ses *Mémoires* (p. 171). « Les murs de cette forteresse étaient en pierres de taille et moellons. Aujourd'hui ce n'est plus qu'une accumulation de débris de pierres, sous lesquelles on retrouve le tracé des murs, qui ne dépassent pas un demi-mètre dans les parties les plus hautes. Presque partout ces murs sont au ras du sol, et souvent ont totalement disparu. »

Le plan est marqué, dans ce cas, par une légère dépression du terrain. Les matériaux ayant servi à la construction du mur d'enceinte et des bâtiments ont été emportés. La forteresse s'élevait sur un plateau au sol dur, identique à celui où repose la stèle perse, mais je crois moins élevé. Son enceinte avait la forme d'un hexagone irrégulier, dont le plus grand côté mesure 135 mètres. Établie à l'est de la route militaire, encore visible sur plusieurs kilomètres de

⁽¹⁾ Linant (*Mémoires*, p. 151) appelle ce lieu Awaled Germi « les Enfants de Germi ». Les Arabes du pays que j'ai interrogés ignorent cette

appellation; mais ils m'ont signalé un Hôd-el-Germi situé au nord de la route des Pèlerins, de l'autre côté du canal maritime.

longueur, qui mettait en communication Sérapiu et Clysmâ, elle surveillait en même temps le passage étroit des deux lacs.

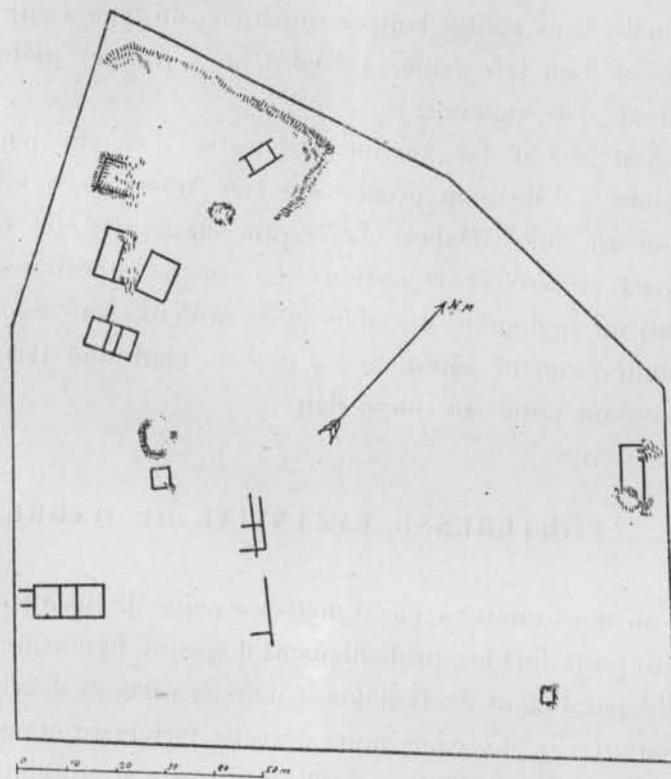


Fig. 2.

III. — STÈLES DE RAMSÈS II.

Dans cette exploration j'avais à m'occuper de deux monuments signalés par Linant (*Mémoires*, p. 151)⁽¹⁾ sur la route de Suez : « En continuant la même route (la route ancienne signalée plus haut), et laissant la hauteur de Chalouf-et-Terraba sur la gauche pour reprendre la route directe de Suez, qui est celle qui longe la montagne de Génellé, au haut de celle de Mécassarriéh, on trouve sur la route, qui est bien indiquée par deux petites berges anciennes, les restes d'un monument en grès de la Montagne Rouge du Caire,

⁽¹⁾ Ces monuments sont cités, d'après Linant, par É. RECLUS, *Géographie universelle*, vol. X,

p. 528. Sur sa carte, Linant ne marque que le premier de ces monuments.

qui semble avoir été semblable à ceux de El Téréyé (la stèle perse dite du Sérapéum) et de Awaled Germi (stèle de Qabret); seulement en les déblayant, je n'ai vu, sur les différents morceaux que j'ai sortis des sables, que des caractères hiéroglyphiques et aucun cunéiforme. . . . Sur la même route, à une distance de quelque cent mètres, sont encore des restes d'un petit monument; je n'y ai vu aucun fragment avec des caractères. » En effet, en suivant la route antique, 10 mètres de largeur, qui passe à 3 kilomètres à l'ouest de la forteresse, on rencontre, 7 kilomètres plus loin et à droite, le premier monument en partie enseveli dans le sable; en poursuivant, la route s'incurve légèrement vers l'est, et après avoir parcouru 8 kilomètres⁽¹⁾ on atteint le deuxième monument, plus ensablé que le précédent, et plus éloigné que le dit Linant.

La route continue encore quelques centaines de mètres, pour disparaître subitement devant une dépression de terrain, une sorte de falaise de plus d'un mètre, produite, semble-t-il, par un bouleversement terrestre récent. Depuis ce point, cette voie disparaît totalement, sans laisser de traces de son passage. Les deux stèles, en granit rose et non en grès, sont au nom de Ramsès II; elles servaient, vraisemblablement, de bornes frontières à l'époque du grand roi. On remarquera la position de cette route, de création romaine, par rapport aux stèles. Ce tracé, que l'aspect et la topographie des lieux n'exigeaient pas, affirmé par le fléchissement de la route, est certainement intentionnel; car rien ne s'opposait à une marche directe depuis la sortie des lacs Amers, qu'elle traversait, jusqu'à Suez. Il est très vraisemblable que cette route existait déjà au temps des dynasties égyptiennes; mais elle fut entretenue et réparée par les Romains. Je crois que son but était de mettre en relations un petit temple égyptien (démoli puis reconstruit aux basses époques), élevé près de la première stèle, avec les localités avoisinantes, apparemment très anciennes, qui occupèrent l'emplacement de Suez, au fond du golfe de la mer Rouge, de Thaubastum (djebel Garrh), au sud du lac Timsah, et de Sérapiu (au nord des lacs Amers). Cette grande voie était traversée, à la hauteur du temple, par une seconde route plus étroite n'ayant que 6 mètres de largeur. Sa direction est nord-ouest—sud-est. Elle fut construite probablement pour assurer les

⁽¹⁾ M. Couyat évalue la distance à 8 kilom. 500 (*Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1913, p. 456).

communications entre un petit poste, analogue à celui vu plus haut, situé dans le ouâdi Seyal, et un autre poste au sud de Fayed, placé entre le grand lac et la ligne de chemin de fer. On remarquera que cette route, dans son parcours, joignait la stèle I, ou plutôt le petit édifice qui s'élevait à côté, servant à la fois de sanctuaire et de forteresse à l'époque du Nouvel Empire, et peut-être encore pendant la domination romaine.

C'est encore là que passe la route des caravanes allant de Suez à Abou-Hammad, à l'entrée du ouâdi Toumilât. Cette voie, marquée par les pas des chameaux, poursuit tout d'abord un tracé parallèle avec la voie romaine, la croise et se sépare d'elle au sud de la stèle I. La voie romaine, nous l'avons dit, se dirige droit vers les lacs Amers, qu'elle franchit dans son milieu. La piste arabe passe à droite de la stèle, se dirige sur la station du chemin de fer de Genefeh, et de là, traversant le désert entre le lac et le djebel Genefeh, va, en remontant vers le nord-ouest, à Abou-Hammad.

La stèle I⁽¹⁾, la plus au nord, s'élevait sur un plateau rocailleux que les Arabes nomment djebel *Abou-Hassa*, entre le ouâdi Seyal au nord et le ouâdi Abou-Hassa au sud. Ces deux torrents, généralement à sec, descendent de la montagne du Genefeh et aboutissent à la dépression de l'isthme, entre les lacs Amers et Suez. La stèle, cintrée au sommet, mesure 2 m. 70 cent. de haut, 1 m. 10 cent. de large et 0 m. 80 cent. d'épaisseur. Le granit est d'un grain plus gros que celui de la stèle perse de Qabret. Dans l'antiquité elle a été coupée en deux parties à peu près égales, immédiatement au-dessous du tableau; de ce fait, la première ligne hiéroglyphique a été endommagée. On a

⁽¹⁾ M. Couyat, dans son rapport (*Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1913, p. 456), suppose que les stèles perses sont empruntées à la ligne de stèles qui jalonnaient la route de Ramsès. Pour plusieurs raisons, je ne puis partager cette opinion, toute gratuite. 1° Le granit employé par Ramsès est d'un grain plus fin que celui qui a été employé par les Perses. 2° Si ceux-ci avaient utilisé des monuments anciens, profondément gravés, ils auraient subi de ce fait une forte diminution. Dans les deux cas, les stèles perses sont à peu près de la même épaisseur que les stèles de Ramsès II. 3° De

plus, il est probable que les stèles perses porteraient des marques de réemploi, comme on le voit sur les monuments retouchés; or sur les deux stèles perses examinées je n'ai relevé aucune trace de ce travail. 4° Enfin, la disposition des stèles perses le long de l'ancien canal défend cette interprétation. Toutefois, il est indubitable que sur toute sa longueur la frontière de Ramsès était jalonnée de stèles semblables à celles qui ont été découvertes, et disposées pareillement. En conséquence, il faut admettre qu'elles ont été enlevées et employées ailleurs, ou bien que le sable les recouvre encore.

procédé à ce travail au moyen de coins en bois enfoncés dans des trous creusés préalablement dans le granit, marquant la pierre comme autant de dents de scie. La stèle reposait sur un bloc de calcaire dur, dont les morceaux jonchaient le sol. La partie inférieure, restée à la surface du sol, était fortement érodée, surtout la face demeurée à l'air; l'autre partie était plongée dans un trou peu profond, creusé, semble-t-il, par les chercheurs de trésors, comme en témoignent des traces de foyer trouvé au pied de la stèle. Avec ces deux morceaux j'ai recueilli un certain nombre d'autres fragments éclatés; aucun d'eux ne portait de marques de feu ou de fumée. Ce monument était écrit sur les quatre faces. La face principale montre deux registres; la partie gauche est effacée. Le premier registre présente dans le cintre le disque solaire muni de grandes ailes droites. Au-dessous, Ramsès II en adoration devant une divinité effacée, peut-être *Sopdou*, comme on le voit sur l'autre stèle. De tout le tableau il ne reste plus que la ligne du dos du roi, coiffé de la double couronne. La conservation de cette face est très mauvaise. La pierre est effritée; plus des deux tiers des inscriptions manquent. L'état de la face postérieure est meilleur; cependant de nombreux éclats manquent aux angles. Les morceaux ayant été soigneusement ramassés, je crois qu'il sera facile de rétablir les textes lorsque la stèle, qui est à Ismaïliah, sera reconstituée. Les inscriptions sont gravées horizontalement sur les faces antérieures et postérieures, verticalement sur les faces latérales. Elles font mention des dieux  « *Soutekh*, grand de vaillance »;  *Sopdou*;  « *Anta*, dame du ciel ».

La stèle II est à un kilomètre au sud du ouâdi Mourr et à 200 mètres environ de la route chamelière. Les sables l'avaient presque toute recouverte, et la partie visible est tellement effritée que les signes hiéroglyphiques ont totalement disparu. De nombreux éclats de la stèle gisaient autour. A cet endroit la route ancienne, entre la stèle et le ouâdi, coupe une route de caravanes se dirigeant d'une part sur Bir Gismel (Bir Soueis), de l'autre, vers le petit bassin des lacs Amers, peut-être à Qabret, en traversant la montagne de Chalouf, à droite du pic. Cette voie est abandonnée depuis le percement du canal.

Cette stèle est rectangulaire, aux angles arrondis au sommet. Elle mesure 2 m. 55 cent. de haut, 1 m. 25 cent. de large et 0 m. 70 cent. d'épaisseur. Comme l'autre, elle a été sciée par moitié, au-dessous de la première ligne; puis la moitié supérieure a été sectionnée, suivant l'épaisseur, en deux tranches

égales : l'une de ces parties manque. Comme sur le monument précédent, on voit les trous qui ont servi à introduire les coins de bois pour fendre la pierre. Les quatre faces portent des inscriptions hiéroglyphiques gravées en creux. Cette stèle est à Ismaïliah avec les autres.

Les faces principales étaient ornées dans le haut d'un tableau; de la face absente, des fragments retrouvés dans les déblais permettent de supposer que cette partie du monument avait été de nouveau sectionnée ou brisée avant de disparaître. L'autre face, d'une bonne conservation, représente le roi Ramsès II faisant l'offrande au dieu Sopdou. À droite, *Sopdou*, maître des pays de l'Orient, , est coiffé de la longue perruque surmontée de quatre grandes plumes. Il est vêtu du pagne court, serré à la ceinture; il porte au cou un grand collier. Dans la main droite il tient le sceptre  et dans la gauche la croix ansée . Il accorde les pays de l'Orient  au roi debout à gauche, portant le même vêtement que le dieu. Celui-ci est coiffé de la perruque ronde surmontée du disque et des deux grandes plumes avec les cornes horizontales, sur lesquelles sont posées deux uræus. Il offre au dieu le pain et l'encens.

Dans le corps de la stèle il est fait mention, outre Sopdou, des divinités asiatiques  *Anta*, et  *Baal*.

IV. — TEMPLE DE RAMSÈS II.

Pendant qu'on procédait, sous ma surveillance, à l'enlèvement de la stèle du djebel Abou-Hassa, je remarquai, à quelques mètres, à l'ouest, certains ressauts du terrain, visibles seulement à la lumière fuyante du jour naissant ou du crépuscule; en même temps ils me révélaient l'existence d'une construction développant une surface de 200 mètres carrés environ. Des fouilles exécutées en cet endroit me firent découvrir les vestiges d'un ancien édifice rectangulaire qui avait servi de temple et de poste fortifié à la fois (fig. 3). Démoli une première fois de fond en comble à une date indéterminée, il fut reconstruit plus tard, à l'époque romaine ou byzantine, sans changement appréciable au plan primitif, et avec les matériaux anciens. Cette nouvelle construction subit le sort de la première, mais cette fois les pierres furent emportées. De tout cet édifice, deux assises de pierres de la partie sud-ouest n'avaient pas

été arrachées. Elles avaient été maintenues pour servir de tombeau à deux individus morts probablement pendant les travaux (fig. 3 en *a*); les deux corps étaient placés côte à côte, étendus sur un lit de moellons, le regard tourné à l'est. Les corps furent couverts de sable argileux, puis abandonnés. C'est en partie à cette cause que l'on connaît l'âge et l'affectation du monument. Ces débris, la plupart revêtus de reliefs en creux, sont au nom de Ramsès II et de son père Sétî I^{er}; des morceaux montrent des figures, un peu plus grandes

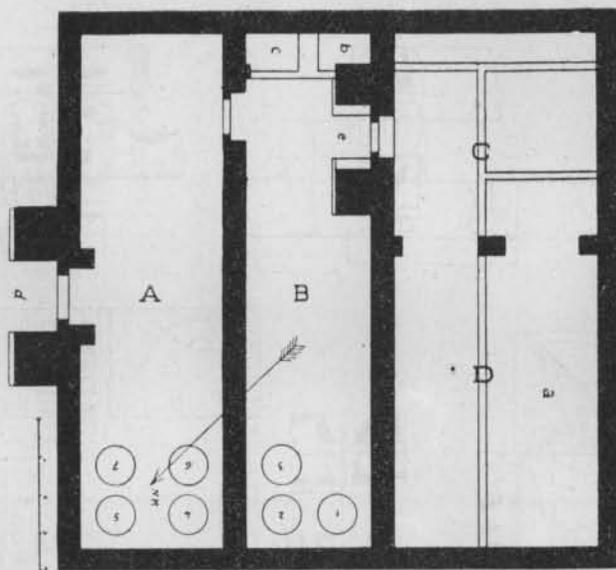


Fig. 3.

que nature, de rois et de divinités : ce sont Horus et Hâthor, pour laquelle le temple semble avoir été élevé. J'ai recueilli, en outre, plusieurs fragments de bas-reliefs représentant des prisonniers asiatiques enchaînés, menés par des fonctionnaires égyptiens; ces morceaux paraissent remonter à la XVIII^e dynastie. Les figures ont environ 0 m. 75 cent. de hauteur. J'ai noté des traces évidentes de martelage sur plusieurs blocs. Sur d'autres, la pierre avait été grattée profondément puis nivelée au plâtre. Les cartouches et les parties des figures à conserver, touchés par le grattage, étaient refaits. Ces indices montrent clairement l'usurpation du monument par Ramsès II. Des sculptures inachevées indiquent également que la décoration du temple n'était pas terminée.

Tous ces blocs, environ deux cents, ont été emportés à Ismailiah avec les stèles; quelques-uns ont pu être réunis. Je ne doute pas que, dans le récolement, d'autres morceaux ne viennent se joindre à ceux déjà assemblés et peut-être donner un tableau entier. En attendant un compte rendu plus complet, je donne ci-dessous les fragments les plus intéressants et les plus caractéristiques (fig. 4). La construction appartenait certainement à ce genre de fortin ou *mig-dol*, commun dans la Syrie méridionale, où se réfugiaient les nomades sous la menace de l'ennemi. C'était une tour carrée garnie de créneaux, avec une seule

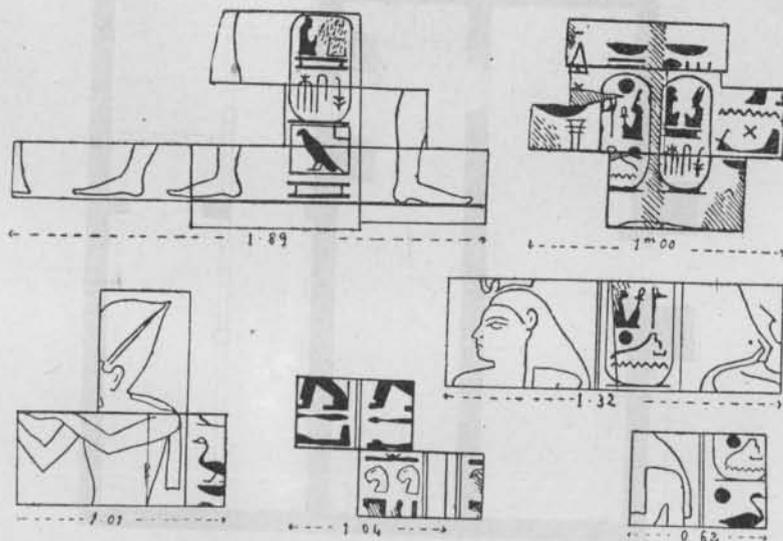


Fig. 4.

porte à l'extérieur; une ou deux fenêtres sur la façade éclairaient le premier étage. C'est ainsi qu'on les voit représentés sur les murs de Karnak, dans l'illustration de la première campagne du roi Sési I^{er} contre les Chasou. Mais jusqu'à ce jour la distribution intérieure de ces édifices particuliers était inconnue. Le fortin servait encore d'abri aux dieux locaux. Ici, c'est l'Horus oriental, *Hor-abet*, sous la forme de *Sopdou* ou *Soutekh*, qui était adoré en compagnie de la déesse Hâthor assimilée à Ântâ ou Âstarté. Le fortin semble avoir été placé sous la protection de cette déesse; il portait vraisemblablement le nom religieux de *Pa-Hâthor*. Dans cette demeure, la partie réservée à la divinité était restreinte; elle occupait la dernière salle et la plus retirée de l'édifice, celle où j'ai trouvé

les deux cadavres. La construction mesurait 14 m. 80 cent. de côté; elle était entièrement bâtie en grand appareil, les blocs de pierres soigneusement taillés, puis mis en place par assises régulières. Deux blocs adossés faisaient l'épaisseur du mur (0 m. 60 cent.); la largeur des pierres n'était pas toujours égale; alors on remplissait les vides avec du mortier et des pierres concassées. Les deux faces des murs étaient décorées de tableaux; généralement, c'est le roi en présence d'une divinité accompagné de brèves légendes explicatives. La porte, 1 m. 15 cent. de large, s'ouvre au centre de la paroi orientale; elle montre sur les côtés deux forts piliers aux pans inclinés, de 1 m. 40 cent. de large et de 1 m. 10 cent. d'épaisseur : ce sont les derniers vestiges d'un pylône analogue à celui qui décorait l'entrée des temples égyptiens. A l'intérieur, la porte est fortifiée par deux contreforts carrés. L'agencement de l'étage supérieur est inconnu. Le rez-de-chaussée était divisé en quatre parties. Les portes de communication des trois premières salles s'ouvraient à gauche de la paroi, probablement dans le but de réserver plus de place au service. La deuxième porte, celle qui conduit de la chambre B à la chambre C, comme la porte d'entrée, affectait la forme d'un pylône, mais plus petit : c'était une porte d'apparat spécialement construite pour le sanctuaire. Celui-ci était divisé en deux parties, séparées par un portique à piliers carrés. La première est une salle carrée servant d'antichambre, ou *pronaos*, au logement du dieu (*naos*) : celui-ci formait une chambre rectangulaire de 7 m. 60 cent. × 5 m. 40 cent.

A droite des salles A et B, j'ai trouvé, enfoncées dans le sol jusqu'au col, d'énormes jarres ou *dolia*. Elles servaient de grenier à la forteresse. Ces vases, au nombre de sept, quatre dans une chambre et trois dans l'autre, étaient disposés sur deux rangs, parallèlement au mur. Ils sont identiques de formes et de dimensions. La partie supérieure était brisée, mais les morceaux gisaient à côté. Il est probable que les vases ont été utilisés pendant la deuxième période de l'édifice. Ils mesuraient à la panse un mètre en moyenne de diamètre; la hauteur, actuellement inconnue à cause de la cassure du col, dépassait cette dimension; l'épaisseur des parois est de 0 m. 18 cent. à 0 m. 20 cent. Ces jarres, du type , sont sans anse, larges de panse, le fond pointu et le col étroit; un bourrelet termine l'ouverture. La terre employée est une argile fine et rougeâtre, bien travaillée, de cuisson égale; la cassure est toujours nette et

franche. Les vases ont été façonnés à la main; mais la surface extérieure du col, avec le haut de la panse, ont passé au tour afin d'en régulariser la forme. C'était apparemment la seule partie émergeant du sol. Enfin, l'extérieur des vases était revêtu d'une mince couche de vernis verdâtre⁽¹⁾. Trois de ces jarres (nos 1, 3, 6) portent gravés, sur le haut de la panse, deux fois répétés le nom de Ramsès II et une fois celui de Sétî I^{er}, suivi des quantités de matières que les vases contenaient. Je donnerai plus tard ces inscriptions, ne les ayant pas avec moi.

Les remaniements de la période romaine — ils sont indiqués par une monnaie de bronze de l'empereur Hadrien trouvée dans les déblais — ont affecté les salles B, C, D. Aucune transformation, dans le plan, n'a touché la salle A ni le dehors de l'édifice. Il est à supposer que l'édifice a été détruit dans une attaque, puis reconstruit plus tard sur le même plan. A gauche de la salle B il y avait deux fosses; elles contenaient, entassés pêle-mêle, des ossements humains. Les portes B, C avaient été murées. Mais la transformation la plus importante a porté sur le sanctuaire, dont les deux salles avaient été divisées en quatre parties, séparées par des murettes en moellons de 0 m. 20 cent. d'épaisseur; l'une (a) contenait les cadavres déjà signalés. J'ignore la fonction de ces chambres.

La fouille n'a rapporté que peu d'objets : 1° un fragment de stèle, partie supérieure droite, à la déesse Hâthor dame de Mafek, ; 2° une monnaie, très-oxydée, au nom de l'empereur Hadrien; 3° une anse d'amphore rhodienne : l'empreinte, très mal imprimée, porte ^{APT}_{MA}; 4° un fragment de poterie sur lequel sont gravés les signes : ⁽²⁾; 5° une petite statuette vernissée bleue, du dieu Ahubis à tête de chacal, haute de 0 m. 026 mill.; 6° un objet demi-sphérique en terre crue. La section plate, 0 m. 075 mill. de diamètre, présente dans le milieu deux trous coniques creusés verticalement, profonds de 0 m. 035 mill.; le diamètre à l'ouverture est de 0 m. 022 mill., et l'intervalle qui les sépare de 0 m. 011 mill.

⁽¹⁾ On a trouvé de semblables greniers à Troïe et à Délos (*Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* de Daremberg et Saglio, fig. 2491 et 3648). Je crois que c'est la première fois

qu'on les signale en Égypte, au moins à cet âge reculé.

⁽²⁾ Les signes figurés n'ont qu'une vague ressemblance avec les deux lettres hébraïques.

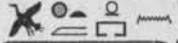
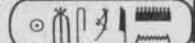
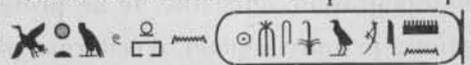
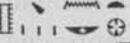
V. — LE PASSAGE DE LA MER ROUGE.

Cette découverte présente, il me semble, un intérêt tout particulier pour l'étude de l'Exode, et du passage de la mer Rouge en particulier, problème qui a donné matière à tant de travaux et de discussions. Dans ces notes je laisse de côté les points qui paraissent acquis à la science. La localisation des lieux mentionnés par le texte biblique attire tout d'abord l'attention. Pour ma part, je ne doute pas de l'existence de ces lieux, et, comme le dit fort bien M. Léon Cart⁽¹⁾, il faut s'en prendre à notre ignorance si nous éprouvons de grandes difficultés à reconstituer la topographie ancienne. Je ne prétends point résoudre cette redoutable question; je veux essayer d'éclairer, par quelques faits nouveaux, ce point de géographie biblique. En ce moment, la théorie la plus en faveur est celle, fort intéressante, de M. Naville; elle domine tous les travaux depuis bientôt vingt ans. A mon avis, la thèse du savant genevois n'est pas sans soulever de vives objections. La principale est celle d'avoir voulu chercher dans le ouâdi Toumilât les lieux cités par le récit biblique. Cette interprétation du texte donne l'idée des soldats d'opérettes marquant le pas sur place, tout en chantant : marchons! courons!

Voici ce que je propose :

1. Après le départ de *Succoth*, les Hébreux quittent la vallée de *Gochen* et vont camper devant *Etham* (*Exode*, XIII, 20). La terre de Gochen est à l'entrée du ouâdi Toumilât. Succoth est encore à identifier. Je considère Etham comme différent du *Etham* des *Nombres*, XXXIII, 8. Le premier désigne une forteresse ou citadelle d'une certaine importance, située au nord de la vallée de Gochen. Elle était, dit l'*Exode* (XIII, 17), sur la route des Philistins, que les Égyptiens connaissaient sous le nom de  *Hor-Harou* «chemins d'Horus», parce qu'elle fut la voie suivie par ce dieu, à la poursuite de son frère Set chassé d'Égypte, après ses nombreuses défaites. Aujourd'hui on la nomme *Darb-el-Soultan* ou «Route du Sultan». Elle partait d'Héliopolis, franchissait le ouâdi Toumilât à l'occident, pour atteindre *Zarou*, ville forte à la frontière égyptienne.

⁽¹⁾ LÉON CART, *La Géographie de l'Exode*, dans le *Bulletin de la Société neuchâteloise de Géographie*, t. XXIII, p. 360.

De là, à travers le désert, par le sud du lac de Baudouin, et non par le littoral, arrivait à Gaza, ville de Syrie, après avoir touché *Rhinocorura* (aujourd'hui El-Arich). A cette époque, comme aujourd'hui, c'était la grande voie commerciale, défendue sur son parcours par de nombreuses forteresses (*Etham*) et fortins (*migdol*). Selon moi, Etham serait identique à Zarou. C'était, à l'époque de l'Exode, avec *Henès* (aujourd'hui Tennes au sud de Port-Saïd), la citadelle la plus puissante de la frontière orientale et l'une des villes les plus importantes de l'activité politique de l'Égypte. On la nommait  « la citadelle (*khetem*) de Zarou », ou bien  « la citadelle de Ramsès II »⁽¹⁾. Cette identification est prouvée par ce passage du papyrus Anastasi, V, 24 :  « la forteresse de Ramsès II qui est dans Zarou ». Peu à peu les populations indigènes aussi bien que les populations étrangères répandues dans la région s'accoutumèrent à ne plus la nommer que *Etham* « la forteresse », ainsi que le montre un texte égyptien publié par Brugsch⁽²⁾ : « c'est le lion (Horus) qui repousse Set vers le pays d'Asie pour défendre le château de  *Khetem* ». Le mot déterminé par le signe  indique, dans ce cas, que *Khetem* est un nom de lieu, et que ce lieu est *Zarou* où Horus était adoré sous la forme d'un lion. On observera que le terme égyptien *khetem*, emprunté au mot sémitique כְּחַתִּים *khâtîm*, fut par la suite, et par une action en retour, retranscrit de l'égyptien en hébreu כְּחַתִּים *Ethäm*, avec adoucissement de la gutturale forte. C'est une indication précieuse sur la vocalisation de ce mot à la XIX^e dynastie. Le nom de la ville de Zarou dérive du mot , qui désigne « un mur, une enceinte ». Le nom se retrouve à diverses reprises dans le texte biblique sous la forme très reconnaissable de *Chour*. Le mot qui désigne la ville sert aussi à mentionner le désert à l'orient de *Zarou*. Ce terme est synonyme de *Anbou*, autre dénomination employée par les Égyptiens pour désigner ce même lieu, que l'on trouve dans différents documents, et qu'explique le texte, déjà cité, de Brugsch : « Le dieu est en lui (dans *Khetem*), c'est le maître des deux *Masnit*, c'est le  *Anbou* de l'Égypte ». Le conte de Sinouhît, qui donne à *Anbou* la variante  *hat*, montre que ce mot désigne certainement un château fort,

⁽¹⁾ CHAMPOLLION, *Notices*, II, p. 86; LEPSIUS, *Denkm.*, III, 126 a.

⁽²⁾ H. BRUGSCH, *Dictionnaire géographique*, p. 308.

gement du *noun* en *mém*; du reste les *Septante* ont transcrit ἠθαμ; il signifie « une chose perpétuelle, continuelle, ce qui a un caractère de perpétuité ». Le mot est employé dans *Psaumes*, LXXIII, 15, dans l'expression *naharoth étân* « les fleuves perpétuels », pour caractériser la force d'un courant, par opposition aux courants temporaires, facilement desséchés⁽¹⁾. Le désert d'*Ethâm* ou *Ethân*, ainsi que l'appellent encore les Arabes⁽²⁾, serait le « désert perpétuel », expression convenant fort bien à cette partie du *Djebel Tih*, compris entre l'isthme et le ouâdi el-Arich, absolument desséché, pierreux, d'où le nom de *Hamâdat*, presque dépourvu d'eau, et dont la stérilité est restée proverbiale.

3. N'ayant pu franchir la frontière à Etham, les Hébreux tentèrent de la passer dans le sud, à ce qui semble, bien moins gardé. Donc, ils revinrent sur leurs pas et traversèrent de nouveau la vallée de Gochen dans sa partie orientale, pour s'installer, avant la traversée de la mer, devant *Pi-Hakhiroth*, entre *Migdol* et la mer, en face de *Baal-Tséphon* (*Exode*, XIII, 20). La mer visée est bien la mer Rouge, plus exactement le Golfe de Suez, dans ses limites actuelles, que le document Élohiste (*Exode*, XIII, 17) désigne par *Yam Souph*.

Comme on l'a remarqué depuis fort longtemps, le mot *souph* n'a pas un sens très précis. Traduit d'abord par « rouge », ensuite par « roseau », ces deux traductions sont également douteuses et ne concordent pas avec l'état ou l'aspect de cette mer. En outre, les raisons invoquées ne suffisent pas pour faire admettre l'une ou l'autre de ces traductions. Pour ma part, je crois qu'il faut chercher à ce mot une autre signification, mieux appropriée aux lieux, réservée spécialement à la partie que les Grecs nommaient *Sinus Heroopoliticus* et qui devint avec les Arabes *Bahr el-Qolzoun* « mer de Qolzoun ».

La mer étant fixée au sud, le *migdol* désigné se trouve nécessairement au nord. *Migdol*, qui semble opposé à *Etham*, était une simple forteresse, un *castellum* d'importance moindre que *Zarou*, qui est désignée par les textes égyptiens tantôt par le terme *demât* « la ville », tantôt par celui de *khetem* « la forteresse », expressions qui correspondent aux mots *πόλις* et *κασίρον* des Romains. Il y avait donc au sud de la terre de Gochen un *migdol* assez puissant et assez

⁽¹⁾ VIGOUROUX, *Dictionn. de la Bible*, au mot *Ethan*.

⁽²⁾ Le P. Lagrange, dans *Revue biblique*, 1897,

p. 611, dit que le *Djebel Ethan* est sur la route des pèlerins, au nord de Nakhel. En réalité, il s'étend de l'isthme au ouâdi el-Arich.

important pour être reconnu par son titre seul. Les documents contemporains, jusqu'à ce jour, ne nous apprennent rien. Le temple d'Abou-Hassa, moins endommagé, aurait peut-être pu aider à résoudre ce problème; mais ce ne sont pas les quelques débris de sculptures et d'hiéroglyphes ramassés qui peuvent nous éclairer.

En s'appuyant sur l'*Itinéraire d'Antonin*, on peut envisager l'hypothèse de *Serapiu* comme étant le lieu cherché. Je reconnais cette localité dans les ruines antiques d'un *castrum*, d'une certaine importance, au nord duquel se développait une population civile. Elles sont situées au nord des *Lacs Amers*, à *El-Ambak*, exactement derrière la gare de la Compagnie du Canal, appelée le *Déversoir*.

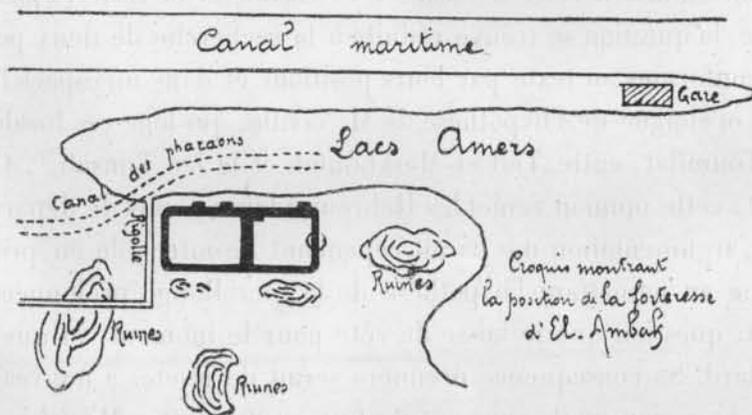


Fig. 5.

Cette position concorde très bien avec les distances indiquées par le routier. La situation de cette forteresse est très heureusement choisie. A la bifurcation des routes de Clysmà à Thou et de Clysmà à Péluse, elle maintenait les communications du nord et du sud, en même temps qu'elle surveillait le passage du grand lac, probablement à sec à l'époque impériale, puisque la route le traversait. Les ruines couvrent une large superficie de terrain, formant quatre groupes, dont l'un est coupé par la rigole de déversement des eaux du canal d'eau douce dans le lac. Sur les bords du lac, à droite de la rigole, s'élevait le *castrum* romain, ou *migdol* de la Bible, dont on retrouve facilement le tracé du mur d'enceinte malgré l'état lamentable des ruines.

C'était une vaste construction rectangulaire, arrondie aux angles, d'environ 150 mètres de long et 60 mètres de large. Il était défendu par trois tours

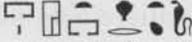
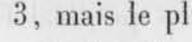
carrées, faisant face au lac : l'une était à l'angle sud, et les deux autres, vers le milieu de la façade, gardaient une porte. M. Linant a remarqué que cette porte avait un escalier, aujourd'hui détruit, conduisant au canal des pharaons qui débouchait en ce lieu dans le lac.

Cette bâtisse était divisée en deux parties d'inégales grandeurs. Le *castrum* d'époque byzantine a très probablement remplacé un vieil édifice que des fouilles pourraient peut-être faire connaître. On y a trouvé de nombreuses monnaies juives. Cela suppose une colonie juive installée dans cette localité. Ce sont les ruines les plus importantes de toute la région et celles répondant le mieux à la position du *Migdol* biblique (fig. 5).

4. Ce fait admis, il reste à localiser *Pi-Hakhiroth* et *Bàal-Tséphon*. Par ce qui précède, la question se trouve réduite à la recherche de deux points convenables, conformes au texte par leurs positions et dans un espace limité. On voit que je m'éloigne de l'hypothèse de M. Naville, qui loge ces localités à l'est du ouâdi Toumilât, entre Tell el-Maskhoutah et le lac Timsah⁽¹⁾. Comme je l'ai déjà dit, cette opinion remet les Hébreux à leurs points de départ, ou peu s'en faut. L'argumentation me paraît cependant insoutenable en présence du texte, même en admettant l'hypothèse de la mer Rouge prolongée jusqu'au lac Timsah; question que je laisse de côté pour le moment, et que je discuterai plus tard. Sa conséquence première serait de rejeter à nouveau les Hébreux dans la région qu'ils venaient de fuir, et de mettre *Migdol* vers *Etham*, c'est-à-dire vers *Zarou*, ce qui est impossible. Cela nous obligerait, en outre, à reporter un peu plus au nord *Pi-Hakhiroth*, puisque ce lieu était *entre* la mer et *Migdol*, si l'on doit s'en tenir, comme je le suppose, au passage de l'Écriture, simple mais précis. En résumé, c'est au sud de la terre de Gochen que le miracle a eu lieu. Je crois que tout le monde est d'accord sur ce point. C'est donc au sud que doivent être cherchées les deux places, mises dubitativement à l'orient de la terre de Gochen.

Pi-Hakhiroth, écrit en hébreu : פִּי־חֲקִירוֹת, a été identifié par M. Naville, hypothèse généralement acceptée par tous les savants, avec une localité égyptienne, que l'on ne trouve seulement que dans les textes de basse époque, *Pi-Kerehet* פִּי־כֶרֶחֶת, située dans le territoire de *Tekou*, qui est le ouâdi

⁽¹⁾ NAVILLE, *The Store-City of Pithom*, p. 30.

Toumilât, près de la cité de Pi-Toum. En réalité, ce rapprochement est dû à une ressemblance fortuite des deux noms. Mais l'assimilation s'arrête là, car il sera toujours difficile d'expliquer la transformation de la lettre égyptienne *h* en *h* hébreu. Pour ma part, je n'hésite pas à reconnaître *Pi-Hakhîroth* dans le nom égyptien  *Pa-Ha(t)herit*, ainsi écrit dans le papyrus Anastasi III, pl. 3, l. 3, mais le plus souvent  « la maison de la déesse Hathor ». La transcription du mot égyptien est rendue lettre pour lettre par l'hébreu, avec chute, par adoucissement, du *t* de la syllabe *het*. Dans le mot hébreu, il est intéressant de noter le double emploi des lettres *h* et *h* pour rendre la consonne *h*.

Pa-Hathor était un lieu situé dans l'isthme de Suez. Je le reconnais dans les ruines du temple d'Abou-Hassa. La déesse, comme *Asturté*, paraît y avoir reçu un culte particulier, tenant à la fois du culte égyptien et du culte sémitique, à côté du dieu Horus adoré sous la forme de Bâal. A ce nom religieux s'ajoutait, en tant que forteresse, le nom civil de *Áa-nekhtou* « la très puissante ». Elle se trouvait près du lac de *Pahoura*, les Lacs Amers, duquel on retirait du nitre et du sel. Avant la création du canal, les gens de la province de Charqieh venaient s'y approvisionner de ces denrées. On l'appelait alors *El-Mellahah* « la salée »⁽¹⁾. Les faits que je viens d'énoncer ressortent d'une lettre du scribe Panbesa⁽²⁾, qui relate une réception faite en l'honneur de Ramsès II, en voyage dans ces parages : « Chaque jour les vierges de *Áa-nekhtou* sont bien habillées; l'huile douce est sur leurs têtes, ainsi que de nouvelles boucles de cheveux. Elles se tiennent à la porte (de leurs demeures); dans les mains elles ont une gerbe de papyrus de *Pa-Hathor* et des guirlandes du lac de *Pahoura*, le jour de l'arrivée du roi Râ-ouser-mâ setep-en-râ (Ramsès II). » En outre, ce temple était inscrit pour 100 *deben* de pains, parmi les donations accordées par la reine Nitocris (fille de Psamétiq I^{er}) à divers temples d'Égypte⁽³⁾.

5. Si cette identification est admise, *Bâal-Tséphon* doit nécessairement être cherché de l'autre côté de l'isthme, à la lisière du désert d'Étham, car il était,

⁽¹⁾ LINANT, *Mémoires*, p. 110.

⁽²⁾ *Pap. Anastasi III*, p. 11; *Records of the Past*, VI, 14.

⁽³⁾ Stèle de Psamétiq I^{er}, l. 25, dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde*, t. XXXV (1897), p. 7.

dit expressément la Bible, en face, vis-à-vis de *Pi-Hakhiroth*. Ce sont peut-être les petites ruines que l'on signale au nord de la route des pèlerins, à cinq ou six kilomètres du canal maritime. Dans tous les cas, et comme on l'a dit, l'identité de Bâal-Tséphon avec le djebel Attaka est impossible. Le nom de Bâal-Tséphon, comme sa position, ont donné matière à de nombreuses interprétations. L'étymologie généralement admise est que Bâal-Tséphon désignerait le sanctuaire d'un « Bâal du Nord », *séphon* signifiant « nord » dans les langues sémitiques. On explique ainsi cette dénomination : le vent du sud-ouest, qui souffle souvent dans ces parages, est dangereux pour la navigation ; le vent du nord, au contraire, lui est favorable⁽¹⁾. Je crois cette explication trop savante pour être la vraie. Il est plus certain que Bâal « le maître, le seigneur » est déterminé par le nom du lieu où il était adoré. Les exemples sont fréquents de cet emploi. Le papyrus Sallier IV, pl. I, verso, l. 6, qui transcrit le mot  *Bâri-Zapouna*, le désigne comme un dieu étranger, adoré à Memphis. *Zapouna*, en effet, a une tournure sémitique ; mais il n'est pas inconcevable de penser que ce terme pourrait cacher un mot égyptien. Pendant longtemps on a admis cette interprétation pour *Pi-Hakhiroth*. Il en fut de même, ainsi que je l'ai dit plus haut, pour la ville de *Chour* שור, située à la frontière orientale de l'Égypte.

6. Après la traversée de la mer, les Hébreux pénètrent dans le désert d'*Etham* (*Nombres*, xxiii, 8) ou de *Chour* (*Exode*, xv, 22). « Et ils allèrent trois jours dans le désert, et ils ne trouvèrent pas d'eau. Et ils arrivèrent à Mara ; et ils ne pouvaient boire des eaux de Mara parce qu'elles étaient amères. » Je cite le passage de l'*Exode*, car il montre bien les difficultés éprouvées par les Hébreux pour arriver à Mara, ainsi que le caractère particulier de la région traversée. Quant à la situation de ce point, comme pour les précédents, les savants ne sont pas d'accord, et plusieurs hypothèses ont été présentées ; mais chacun estime que la marche des Hébreux s'est effectuée le long de la côte occidentale de la péninsule du Sinaï. Ils auraient suivi, par conséquent, la route traditionnelle pratiquée de tout temps par les Égyptiens pour se rendre aux carrières du Sinaï.

⁽¹⁾ VIGOUROUX, *Dictionnaire de la Bible*, au mot *Béelséphon*.

Cette thèse soulève de sérieuses objections; je suis étonné qu'elles n'aient pas été présentées.

La principale est le grand nombre de puits que l'on trouve dans la région comprise entre Suez et la pointe méridionale de la péninsule; ce fait est en contradiction flagrante avec le récit biblique, qui dit formellement que le *désert était sans eau*. A supposer cette marche, pourquoi cette course de trois jours dans le désert, lorsqu'ils pouvaient atteindre en quelques heures, par exemple, Ayoun Moussa, près de Suez, et par conséquent échapper à la soif qui les accablait ?

En outre, au temps de l'Exode, qui eut lieu probablement sous le roi Ménéphthah, les inscriptions du Sinaï témoignent que les carrières du Maghara et du Sarbout-el-Khadem étaient encore en exploitation. Ce travail nécessitait, comme on sait, de fortes troupes de travailleurs, mises sous la garde de soldats; des convois fréquents pour le ravitaillement en eau et en vivres; en outre, de nombreuses caravanes de toutes sortes parcouraient la côte; enfin il y avait des postes de soldats pour la garde des puits et de la route. Ces faits seuls eussent suffi aux Hébreux pour leur faire prendre une autre direction, car il ne faut point oublier qu'ils étaient partis en fuyards d'Égypte, et pour cette cause ils évitaient les voies battues, comme ils avaient évité le chemin direct de Syrie. Pour toutes ces raisons je ne peux admettre le chemin proposé.

Je pense que l'itinéraire suivi fut la route directe d'Égypte en Arabie, par *Nakhel*, appelée *Darb-el-Hâgg* ou « route des pèlerins ». C'est l'ancienne route de Clysma à Aïla inscrite sur la *Table de Peutinger*. Cette voie, en effet, offrait l'avantage d'être, comme aujourd'hui, peu pratiquée à cause des nombreuses difficultés rencontrées pendant la traversée, et par conséquent de toute sécurité. A moins d'un détour⁽¹⁾, jusqu'à Nakhel, qui est la station principale, on ne trouve point d'eau. Et la longueur du chemin depuis Suez est de trois ou quatre journées au plus. Cette route était bien connue de Moïse.

⁽¹⁾ M. Couyat marque sur sa carte un bir Mourr à l'est de Suez et au sud de la route des pèlerins. Je ne crois pas qu'il y ait lieu d'en tenir compte. Le mot Mourr est un nom générique indiquant un lieu où l'eau est sau-

mâtre. Les bédouins donnent ce nom à tous les puits qui ont l'eau saumâtre et dont ils ignorent le nom. Il en est de même pour le mot *khirbet*, qui sert à désigner les ruines en général.

C'est très probablement celle qu'il prit pour se rendre à Madian, lorsqu'il fut obligé de s'enfuir de la cour de pharaon, pour le meurtre d'un Égyptien, et qu'il parcourut ensuite, à plusieurs reprises, pour se rendre chez son beau-père Jéthro. De rares caravanes transitaient alors cette route. On peut même dire qu'avant l'islamisme elle fut très rarement pratiquée, et seulement par intervalles irréguliers, lorsque, par exemple, l'Égypte était maîtresse d'une partie de la côte d'Arabie et de la forteresse d'Aïla. Aujourd'hui que les pèlerins musulmans vont à la Mecque par mer, elle est complètement abandonnée. Pour les relations commerciales avec l'Arabie, les documents égyptiens nous apprennent que de tout temps la voie de mer fut préférée à la voie de terre.

Je conclus de cela que la route la plus sûre et la moins dangereuse pour une population en fuite, comme l'étaient les Hébreux, était la route des pèlerins. Le premier point d'eau qu'ils rencontrèrent fut Nakhel, qui est Mara. Il ne faut pas oublier que dans le désert l'eau est toujours plus ou moins âcre et saumâtre. Ce fait était d'autant plus frappant pour les Hébreux que cette eau contrastait fortement avec celle du Nil qu'ils venaient d'abandonner, et leur seule boisson jusqu'à ce moment. Tous les voyageurs connaissent l'effet de ce changement et l'impression désagréable ressentie en buvant cette eau âcre. Après Nakhel, les Hébreux se tournèrent vers le sud et arrivèrent au mont Sinaï par la route ordinaire, aussi pénible pour le voyageur que la précédente, qui conduit de Palestine au couvent de Sainte-Catherine.

Telle est, comme je me la figure, la sortie d'Égypte. Je crois que l'itinéraire ainsi conçu a l'avantage de suivre plus exactement le texte, depuis le départ de la terre de Gochen; de mieux faire comprendre les mouvements de cette fuite, les difficultés de toutes sortes rencontrées par les Hébreux dans le désert et qui les attendaient encore au Sinaï.

7. A cette thèse on objectera le miracle de la mer Rouge. Comment a-t-il pu se produire entre la mer et les lacs? Il n'est pas besoin pour cela de supposer un bouleversement géologique postérieur à l'Exode, dont le résultat aurait produit les seuils d'El-Guisr, de Toussoum et de Chalouf. D'abord ce dernier, contrairement à l'opinion émise, ne barrait pas entièrement l'isthme; il s'arrêtait, avant le percement du canal, au bord occidental de la dépression isthmique, laissant un étroit chenal permettant aux eaux de la mer de pénétrer

dans les lacs. On voyait encore dans la première moitié du XIX^e siècle, avant le percement du canal, les fortes marées couvrant d'eau, jusqu'aux lacs, les terres basses de l'isthme. La surface couverte, d'après la carte manuscrite de 1859, de l'ingénieur Larousse, était de plus de deux kilomètres au passage de la route du pèlerinage. Si l'on admet, en outre, un ensablement progressif de la dépression, occasionnée par les laisses de la mer, on voit que ces eaux pouvaient acquérir une certaine hauteur au moment des marées, et peut-être couvrir le sol d'une manière permanente. Cette hauteur d'eau était suffisante pour rendre le passage dangereux, sinon impossible. Mais, d'autre part, elle était assez peu profonde pour que l'action du vent du sud-est (*Exode*, XIV, 21) se fasse sentir et mette les terres à nu. C'est un phénomène que j'ai observé plusieurs fois dans le lac Baudouin ⁽¹⁾. Il dure quelquefois plusieurs jours.

VI

Après avoir enlevé les débris du temple d'Abou-Hassa, je pris le ouâdi Abou-Seyal, lequel, en descendant vers le sud-est, me conduisit en deux heures aux ruines d'un petit fort d'époque romaine ou byzantine. Ces ruines se trouvent à quelques centaines de mètres à l'ouest de la ligne du chemin de fer, au milieu du lit du ouâdi. Des démolisseurs modernes ont précipité la ruine du monument. En 1911, lors de mon passage, on y venait encore chercher de la pierre. Les restes sont des plus minimes. Il est parfois difficile de lire le plan sous l'amas de décombres ou de sables amoncelés. C'était un édifice carré, mesurant 40 mètres de côtés, avec quatre tours rondes aux angles. La muraille nord, la mieux conservée, est parfaitement visible avec ses deux tours, dans toute son étendue. On suit péniblement la ligne du mur sud et une partie de la tour sud-est. Les autres faces ont disparu sous les éboulis, ou bien elles sont cachées sous une couverture de sable. Parallèlement au mur occidental on voit encore, à 4 mètres de distance, les traces d'un mur dans un tel état de dégradation qu'il est malaisé d'en préciser la nature. Enfin, à 50 mètres de la tour nord-ouest, on remarque deux petits monticules de moellons, mêlés à des tessons de poteries, restes probables de deux habitations.

⁽¹⁾ Le même fait a été observé au lac Menzaleh par le général Andréossi (*La Décade égyptienne*, 20 et 30 novembre 1798, n^o 6 et 7; *Mémoires sur l'Égypte*, vol. I).

Plus loin, en remontant le ouâdi, à 2 kilomètres de distance environ du fort, je note sur le sol un grand dépôt de poterie gréco-romaine, sans aucune trace de construction. J'avais reconnu encore un de ces dépôts sur la rive ouest de l'ancien canal, dit des Pharaons, entre le petit lac Amer, où il pénètre, et l'écluse du canal d'eau douce. Seulement, tout près de là, sur un tertre rocheux on voit les vestiges d'une petite construction rectangulaire, appartenant probablement à une basse époque.

Dans le désert de l'isthme, ces dépôts sont fréquents, surtout dans le nord, le long des anciennes voies, particulièrement sur le trajet de la grande route de Syrie en Égypte. Hérodote (III, 6) raconte qu'on se servait, pour transporter l'eau dans le désert, des jarres que le commerce des Grecs apportait en Égypte ou en Syrie. L'existence de ces débris de vases, loin des lieux habités, en certains points et sur les passages, confirme le récit de l'historien. C'étaient, pour les caravanes, des lieux de repos, entre les relais, durant les heures chaudes de la journée. On les trouve souvent près des puits. Avec les tessons j'ai ramassé presque toujours un certain nombre d'anses rhodiennes, quelquefois une anse étrangère avec inscription latine. Ces documents fixent approximativement l'époque de ces dépôts.

VII. — STÈLE PERSE DE SUEZ.

A 6 kilomètres environ au nord de Suez, au passage de la route des pèlerins allant du Caire à la Mecque, entre le canal d'eau douce et la voie du chemin de fer, on trouve les restes d'une stèle perse qui a été attribuée à Darius. En réalité, elle est au nom de son successeur, le roi Xerxès, comme nous l'apprennent les inscriptions du monument. Ce monument, élevé en souvenir du percement du canal du Nil à la mer Rouge, se dressait en plein marécage sur un massif de briques crues d'au moins 2 mètres de hauteur, à une centaine de mètres à l'occident du vieux canal. La stèle est d'un grand intérêt : elle prouve, à l'encontre du récit des historiens, que le rétablissement du canal, commencé par Darius, fut achevé par Xerxès; elle montre également que le roi n'attendait pas toujours d'avoir achevé l'œuvre commencée pour en perpétuer le souvenir.

Il est même probable que l'érection des stèles et le creusement du canal se

faisaient simultanément. Le travail avait commencé au Nil : le fait est confirmé par la disposition des monuments. Les stèles de Maskhoutah (dans le ouâdi Toumîlât), de Matroukah (dit Sérapéum)⁽¹⁾ et de Qabret portent le nom de Darius. Seule celle de la route des pèlerins, et la plus méridionale, est de Xerxès. De Maskhoutah au Nil il y a loin. Une cinquième stèle est encore possible. Si elle n'a pas été emportée, elle serait à chercher sous le sable, vers Tell el-Kébir, à la lisière méridionale du plateau désertique, comme la stèle de Maskhoutah. En résumé, je pense que le canal du Nil à la mer Rouge, percé par les souverains de la XIX^e dynastie, peut-être de la XVIII^e, était complètement achevé et son fonctionnement assuré sous le roi Nékaou. Pour des causes à nous inconnues il fut abandonné; il s'ensuivit un ensablement qui dura jusqu'à l'arrivée des Perses. Ceux-ci, en se rendant maîtres de l'Égypte, procédèrent à son nettoyage, et rétablirent la navigation interrompue depuis plus d'un siècle. Ainsi Darius put dire : « Moi, j'ai ordonné de creuser ce canal à partir du Nil, c'est le nom du fleuve qui coule en Égypte, jusqu'à la mer qui vient de la Perse ». Les Perses avaient un intérêt particulier au rétablissement du canal : ils assuraient par ce moyen les relations avec leur pays, toujours précaires, à cause des déserts à traverser et des nombreux intermédiaires dont il était utile d'avoir l'appui par des alliances, pour le libre passage des caravanes.

La stèle en granit rose est bilingue. Elle mesure 3 m. 12 cent. de hauteur, 1 m. 85 cent. de largeur et 0 m. 80 cent. d'épaisseur. La partie supérieure est cintrée. Comme les autres stèles, celle-ci a été coupée en plusieurs morceaux. Il ne reste plus que la moitié gauche (*a*) de la face portant l'inscription hiéroglyphique, et le bas (*b*), environ un tiers de la hauteur totale, de l'autre moitié. Ce bloc porte un fragment de l'inscription perse gravée sur la face opposée à l'inscription hiéroglyphique. Le revers des parties écrites était martelé. La partie *c* a disparu (fig. 6). L'état de conservation des deux blocs est très mauvais. Le granit, à cause du séjour prolongé dans le marais, s'effrite

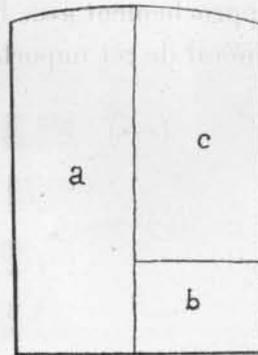


Fig. 6.

⁽¹⁾ La carte de Linant nomme ce lieu *El-Téréyé*.

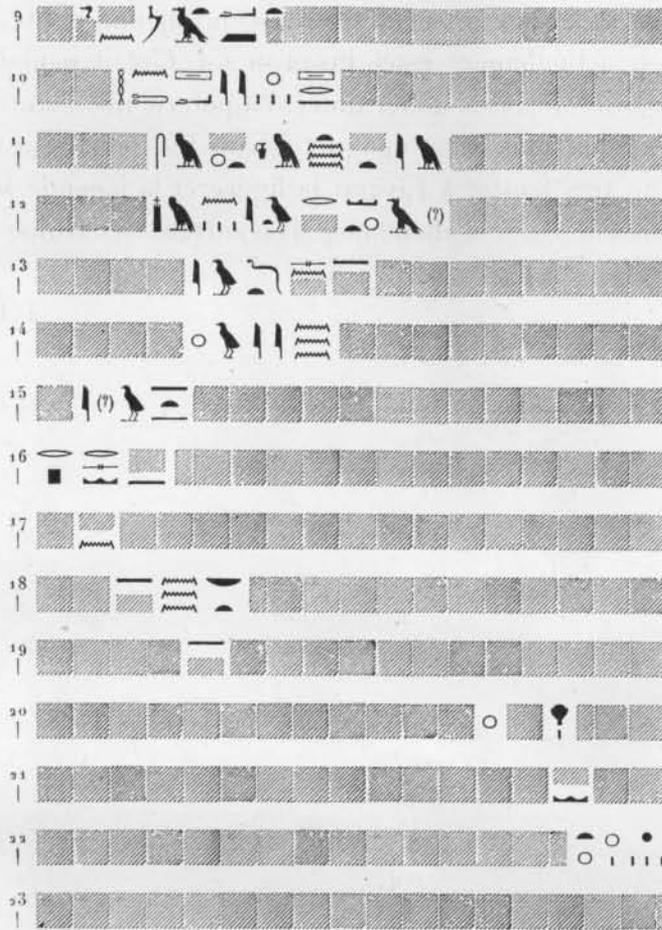
facilement et la durée des inscriptions est précaire. C'est pour ce motif que j'ai laissé le monument sur les lieux; mais mon travail achevé, avant de recouvrir ces fragments de sable pour les protéger contre les intempéries, j'ai eu soin d'en prendre un estampage. Les inscriptions ont été copiées en 1884 par M. Clermont-Ganneau; il m'a dit avoir emporté pour le Musée du Louvre un fragment du sommet de la stèle. D'autres fragments, sur l'affirmation des Bédouins, auraient servi dans la construction de maisons rurales sises près de là; d'autres auraient été emportés à Suez. De tout cela, malgré mes recherches, je n'ai trouvé nulle trace de ces morceaux.

La face égyptienne de la stèle avait deux registres. Le cintre est bordé par un ciel formant voûte.

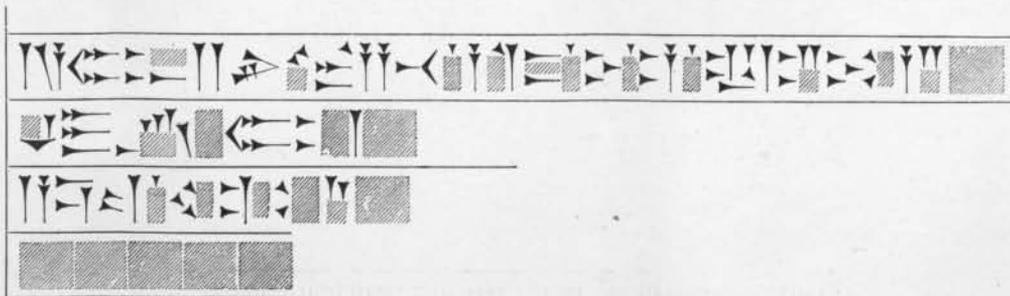
Premier registre. — Tableau représentant le roi devant une divinité. De cette scène il ne reste que quelques traits d'un personnage debout, probablement ceux du roi Xerxès. Devant lui, la légende royale très effacée :

Deuxième registre. — Inscription hiéroglyphique de 23 lignes. Toute la partie gauche du texte est détruite, et quelques signes seulement des huit dernières lignes subsistent. Je pense que, par rapprochement avec les autres stèles persanes, on pourra reconstituer le sens général de cet important document. Hiéroglyphes tournés de droite à gauche.





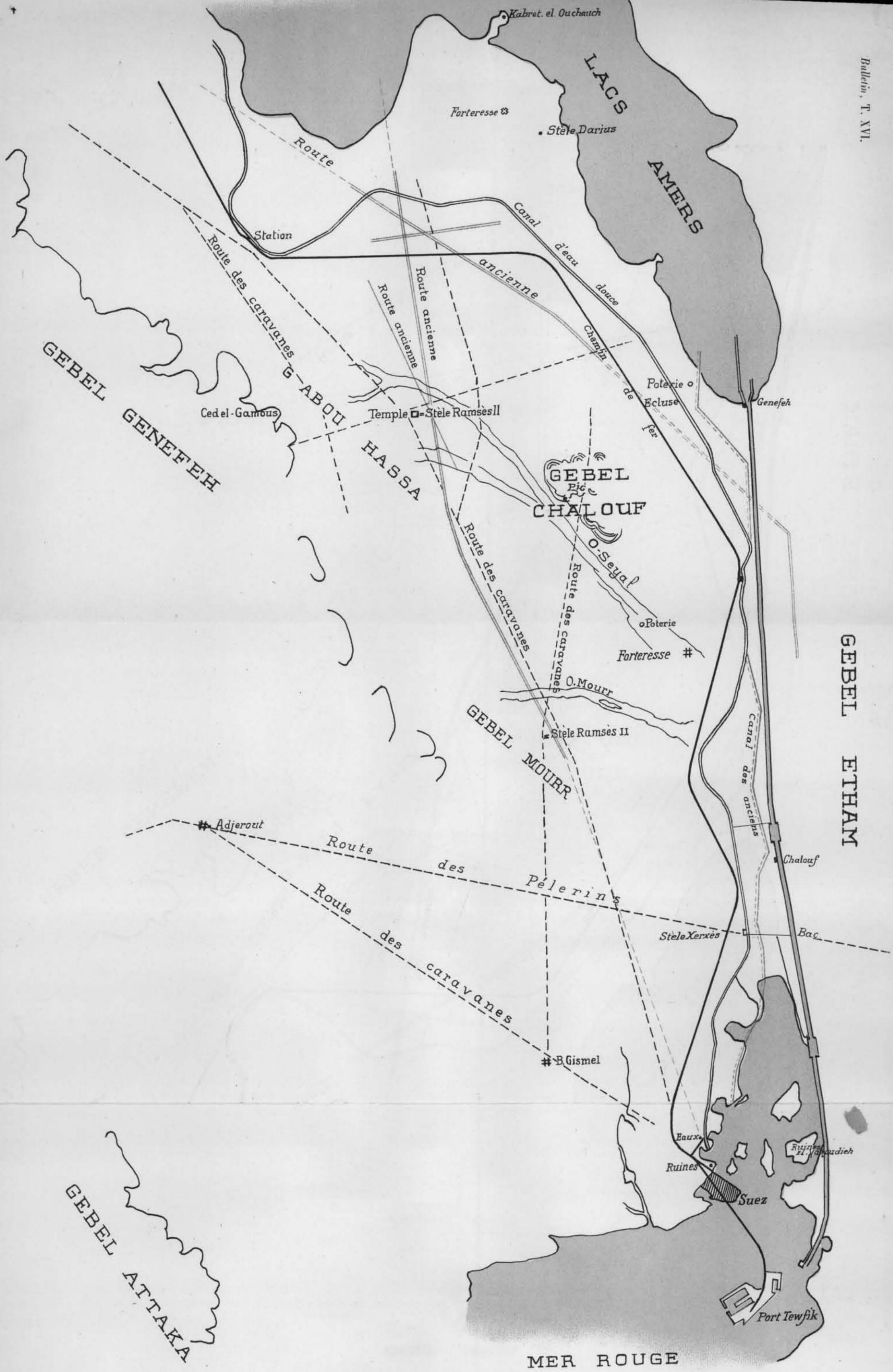
L'inscription perse gravée sur le fragment *b* est en très mauvais état. On ne voit plus que des débris des quatre dernières lignes; de la dernière il ne reste que des traces de signes :



A l'ouest de la stèle, sur un petit tertre, s'élevait une petite construction en briques crues, actuellement rasée jusqu'au sol. C'était peut-être une ancienne tour de garde, de date indéterminée. La poterie que l'on trouve autour de ces ruines indique une basse époque. Parmi les débris j'ai ramassé une monnaie romaine très fruste. A l'avers, la figure et la légende sont effacées; au revers on voit une corne d'abondance d'où sortent des fruits. A gauche on lit : **CEBACTOY.**

(A suivre.)

J. CLÉDAT.



MER ROUGE